



« Je jardine au naturel »

Démarche pour les particuliers

La ville de Houdemont est engagée dans la démarche « zéro pesticide » et n'utilise plus de produits phyto sanitaire depuis janvier 2013 dans ses espaces verts, ses parcs publics et ses massif fleuris. Dans ce cadre, elle souhaite inciter tous les acteurs du territoire , en particuliers les habitants à utiliser de moins en moins de produits chimiques pour les jardins, les pelouses, les massifs de fleurs, les vergers.

La ville propose que de plus en plus de jardiniers s'engagent progressivement vers le « zéro pesticide » en signant cette charte « Je jardine au naturel »

Charte « Je jardine au naturel »

du 30 avril 2015

Mes engagements progressifs pour un jardin sans pesticide

1. Je privilégie des techniques de jardinage au naturel, comme le paillis,
2. Je réduis l'usage des produits nocifs pour la santé et l'environnement,
3. Je favorise les plantes locales,
4. J'aménage des habitats pour la faune locale comme le hérisson,
5. Je mets en place une prairie fleurie naturelle,
6. Je limite l'éclairage nocturne,
7. Je valorise l'eau de pluie,
8. Je deviens porte-parole de la biodiversité.

Documents « support » de Fredon Lorraine

Fiches et Film et sur Internet : Fredon Lorraine – Publications- Le jardinage écologique.
Fiches Fredon disponibles en mairie sur demande (nombre limité).

Panneau « Je jardine au naturel »

Les jardiniers peuvent poser une libellule comme éléments symbolique indiquant ainsi leur engagement progressif dans l'application de cette Charte.

